

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAXI-MUST COTE D'IVOIRE » en abrégé « MMCI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY,
Quartier SICOI NON LOIN DE LA MADONNE, Lot 585, Ilot
46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAXI-MUST COTE D'IVOIRE » en
abrégé « MMCI »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLIC, PRESTATIONS et
VENTES DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY,
Quartier SICOI NON LOIN DE LA MADONNE, Lot 585, Ilot
46

Dirigeant(s) M TIDOU BI KAKOU PAUL-EDGARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01006 du 14/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12396/GTCA/RC/2023 du 14/02/2023

